

# Rapport sur l'épreuve orale de chimie

Examineur : Bruno Sécordel

L'épreuve orale de chimie (comptant pour un coefficient 5 si elle est choisie comme épreuve majeure et 4 comme épreuve mineure) est constituée d'une série d'exercices, donnés successivement, à réaliser au tableau sur une durée totale de 45 minutes, en interaction avec un examinateur, sans temps de préparation.

Il est demandé aux candidats de transmettre en amont aux services organisateurs du concours un curriculum, validé par leurs responsables de formation, récapitulant les connaissances et compétences acquises durant le début de leur parcours dans l'enseignement supérieur.

Ce curriculum constitue la référence pour la formulation des sujets et le choix des contenus disciplinaires abordés lors de l'évaluation. Il est donc essentiel pour les candidats (et leurs équipes pédagogiques) de veiller à ce que son contenu soit conforme aux apprentissages réellement effectués : toute notion mentionnée sera censée avoir été effectivement traitée au cours de la formation. Les bases fondamentales du lycée sont également supposées acquises, ce qui est notamment à prendre en considération pour les parcours à coloration chimique moindre. Enfin, les sujets sont élaborés pour englober autant de champs de la chimie que possible, mentionnés dans les curriculums. De ce fait, il est fortement déconseillé de faire des impasses, au risque d'affaiblir une prestation par ailleurs parfois très satisfaisante sur d'autres aspects.

Les parcours d'origine des candidats, qu'ils proviennent de filières universitaires généralistes ou spécialisées, ou de parcours plus appliqués, présentent parfois des différences notables dans les contenus de chimie préalablement abordés. Il est toutefois important de bien prendre en compte que tous les candidats admissibles sont de potentiels admis, indépendamment de la nature de leur formation d'origine, qui n'intervient ni comme critère de sélection ni comme critère d'évaluation lors des oraux.

Cette année, trois candidates et candidat ont choisi de présenter un oral de chimie, les trois en épreuve mineure. Le jury a généralement pu constater de leur part une préparation sérieuse et spécifique à cet oral, malgré son format particulier qui peut se révéler assez exigeant. Les notes sont allées de 4,5 à 19.

Quelques conseils méthodologiques peuvent être donnés pour envisager plus sereinement cette épreuve, et éviter les blocages ou situations de stress en conditions réelles : par exemple, analyser à voix haute les données au cours de la lecture des énoncés, chercher à formuler hypothèses et propositions de raisonnements. Ces démarches sont autant de prétextes à initier la discussion avec l'examineur, pour lequel cette discussion et la capacité des candidats à associer sens critique et organisations de réflexion sont un élément d'évaluation important.

Il est important de préciser que les questions posées à l'oral — qu'il s'agisse d'approfondir la théorie sous-jacente à un concept ou de discuter un résultat ou une valeur numérique — sont toujours bienveillantes. Elles visent à orienter et enrichir la réflexion du candidat tout en évaluant sa maîtrise itérative des notions, des socles fondamentaux aux contenus plus avancés. Être en situation de se voir poser de telles questions plus ardues (parfois laissées sans réponse), n'augure donc en rien d'un échec ou d'une impression laissée négative : parfois bien au contraire.

L'examineur tient en tous les cas à féliciter les candidats qui ont réalisé les meilleures prestations, qui ont fait preuve de beaucoup d'attention dans le recul apporté aux notions acquises, d'une capacité marquée à présenter et défendre leurs réflexions, et d'une réelle motivation à intégrer l'ENS de Lyon, et adresse tous ses encouragements à l'ensemble des personnes s'étant présentée aux oraux, en leur conseillant de persévérer dans leur attrait pour les disciplines scientifiques.